



L'ÉT NCELLE

QUE CE SOIT CELLE DE L'INTELLIGENCE, INDISPENSABLE POUR COMPRENDRE CE QUE NOUS VIVONS OU SUBISSONS, OU CELLE DONT ON A BESOIN POUR ALLUMER LES FEUX DE LA COLÈRE QUAND ELLE SE FAIT NÉCESSAIRE.

**N° 16
JANVIER 2012**

SOMMAIRE

- (p. 1) Tous en grève le 2 février
-
- (p. 2) Groupes de travail – Election du CHS de la Cité Administrative de Melun
-
- (p. 3) Urgence pour nos salaires – La trésorerie de St Fargeau en grève
-
- (p. 4) La Direction sous pression



LE PARISIEN (17 janvier 2012)

A l'appel de la CGT FINANCES PUBLIQUES, de l'Union SNUI/SUD, de FO-DGFIP, de l'UNSA et de la CFTC FINANCES PUBLIQUES

**TOUS EN GREVE
LE JEUDI 2 FEVRIER 2012**

POUR

- Stopper immédiatement les suppressions d'emplois
- Renforcer toutes les missions de la DGFIP
- Améliorer rapidement et concrètement les conditions de vie au travail
- Revaloriser les rémunérations

**LUNDI 16 JANVIER 2012
UNE MOBILISATION A LA HAUTEUR DE
LA COLERE DES AGENTS**

Cela faisait bien longtemps que l'on n'avait pas vu une aussi forte mobilisation des agents de la DDFIP en Seine et Marne. Ils étaient plus de 90 à s'être rassemblés, à l'appel des organisations syndicales, devant le CFP de Sénart où devait se tenir le CTL sur l'emploi. Une initiative dont la presse locale s'est fait l'écho.

Pour la CGT Finances Publiques, la réussite de cette initiative témoigne du profond mécontentement qui règne dans tous les services. C'est un bon début. Tout doit être fait maintenant pour élargir la mobilisation. Prochaine étape : la journée de grève du jeudi 2 février.

➔ Voir en page 4 le compte-rendu de la discussion entre la Direction et les agents.

GROUPE DE TRAVAIL SIE

LA CGT REFUSE DE CAUTIONNER LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Lors de la première réunion du groupe de travail SIE, le 15 septembre 2011, la CGT avait mis en évidence l'accroissement continu des tâches des SIE tout au long de ces dernières années.

A l'occasion de la deuxième réunion du groupe de travail, le 17 novembre, la CGT a renouvelé sa demande de la réalisation d'un véritable état des lieux, SIE par SIE. Rappelant que 6 emplois en 2008, 6 en 2009, 5 en 2010 et 8 en 2011 soit un total de 25 emplois avaient été supprimés en quatre ans dans les SIE, la CGT a demandé à la Direction de prendre l'engagement, lors du prochain Comité Technique Local, de proposer des créations d'emplois et, pour le moins, de ne supprimer aucun emploi dans les SIE.

En refusant de s'engager sur ce point, la Direction avait clairement signifié que ce groupe de travail n'avait pas d'autre objectif que celui de faire avaliser par les personnels et leurs organisations syndicales la poursuite d'une politique dévastatrice pour les services. En conséquence, la CGT a décidé de se retirer du groupe de travail SIE qui n'a d'autre objectif que celui de leurrer les personnels. La preuve : 7 emplois sont à nouveau supprimés en 2012 dans les SIE !

Au demeurant, les propositions émises par la Direction sont dérisoires : travail à distance, constitution de « pôles », transfert ou abandon de tâches, développement de la télédéclaration, etc. Et que dire de la dernière idée lumineuse qui consiste à inviter les SIE à ne plus transmettre les dossiers aux services qui en font la demande sinon qu'elle revient à transférer les difficultés des uns sur les autres et à mettre en péril certaines missions (contrôle, contentieux...).

RELATIONS SOCIALES

ENCORE UN GROUPE DE TRAVAIL POUR AMUSER LA GALERIE

Après l'accueil, la dématérialisation, les SIE, la Direction a mis en place un groupe de travail sur « les relations sociales » qui entend traiter notamment des conditions de vie au travail.

La mise en place de tous ces groupes de travail traduit l'inquiétude de l'administration devant le développement du mal vivre au travail qui trouve son origine dans la politique de suppression massive des emplois à la DGFIP.

En fait, nous sommes ni plus ni moins devant la situation du pompier pyromane qui prétend éteindre un feu qu'il ne cesse de ranimer. Certes, les conditions de vie au travail ne se résument pas à la question de l'emploi mais prétendre répondre aux difficultés des agents en la matière en continuant à tailler dans l'emploi à la DGFIP, ce n'est pas seulement un leurre c'est un mensonge !

Dans une telle situation, la crédibilité de l'administration sur sa volonté de s'attaquer aux racines du mal qui ronge l'activité des services et la vie professionnelle des agents est proche du degré zéro.

Les effets de manche de la Direction sur les conditions de travail apparaîtront d'autant plus insupportables aux agents que ceux-ci seront à même de constater qu'ils prennent le contre pied des réalités vécues.

ELECTION DU CHS SPECIAL DE LA CITE ADMINISTRATIVE DE MELUN (01/12/2011)

LA CGT ET LA CFDT GAGNENT UN SIEGE AU DETRIMENT DE SOLIDAIRES (SNUI/SUD) QUI EN PERD DEUX

	2008			2011			EVOLUTION 2008/2011	
INSCRITS	705			793				
VOTANTS	439			359				
EXPRIMES	419			356				
	VOIX	%	SIEGES	VOIX	%	SIEGES	%	SIEGES
CGT	104	24,82%	2	102	28,65%	3	+3,83 %	+ 1
CFDT	111	26,49%	2	128	35,96%	3	+ 9,47 %	+ 1
SOLIDAIRES (SNUI/SUD)	125	29,83%	3	61	17,13%	1	- 12,70 %	- 2
UNSA	79	18,85%	2	Pas de liste			- 18,85 %	- 2
FO	Pas de liste			30	8,43%	1	+ 8,43 %	+ 1
FSU	Pas de liste			35	9,83%	1	+ 9,83 %	+ 1



IL Y A URGENCE A AGIR POUR NOS SALAIRES !

Nos salaires bloqués en 2011 le seront encore en 2012 et une chose est certaine, les factures à régler en 2012 seront plus élevées qu'en 2011.

Les augmentations quantifiables pour 2012 sont d'ores et déjà nombreuses: le gaz (4,4 %), la TVA de moins en moins réduite, les mutuelles santé davantage taxées, les tarifs des assurances, le prix des carburants qui a franchi des sommets en 2011, le déremboursement de nouveaux médicaments, l'impôt sur le revenu qui sera plus lourd....

Pour les fonctionnaires, la note est particulièrement salée en matière salariale. La récente augmentation du SMIC a abouti à placer une nouvelle fois les plus bas traitements de la Fonction publique (catégorie C) sous le niveau du SMIC.

Après avoir envisagé une « indemnité différentielle », le ministre de la Fonction Publique a finalement décidé de remettre à niveau en terme d'indices les bas salaires impactés par la revalorisation du SMIC.

Il n'empêche: cet énième replâtrage accentue une situation désastreuse qui voit tous les traitements des fonctionnaires se tasser par rapport au SMIC.

Et à cela s'ajoute la dévalorisation du point d'indice par rapport à la hausse des prix. La valeur du point est à ce jour de 4,6303 € (valeur au 1^{er} juillet 2010). Il a augmenté de 9,05 % depuis le 1^{er} janvier 2000 alors que les prix (hors tabac) ont augmenté de 22,05 %.

S'il avait suivi l'évolution de l'inflation, le point d'indice devrait s'élever à 5,182 €, soit une différence de 0,552 €.

Pour un agent de catégorie C à l'indice 300, cela représente une perte mensuelle de 165,6 € par mois !

LA TRESORERIE DE ST FARGEAU EN GREVE

GREVE AU TRESOR PUBLIC ■ Manque d'effectif

Le ras-le-bol des employés



Dans les bureaux du Trésor Public, les dossiers s'accumulent.

(Journal La République 31/10/2011)

EXASPÉRÉS PAR LA SITUATION DE SOUS-EFFECTIF DE LEUR SERVICE, LES AGENTS DE LA TRÉSORERIE DE ST FARGEAU ONT FAIT GRÈVE LE 3 NOVEMBRE 2011.

Par une pétition, les agents de la trésorerie de St Fargeau ont d'abord attiré l'attention de la Direction sur les difficultés d'exercice de leurs missions consécutivement aux réductions d'emplois.

Après deux audiences auprès de la Direction, les 14 et 19 octobre 2011, les agents ont décidé d'une journée de grève le 3 novembre en réponse aux propositions jugées insuffisantes de la Direction. Une action dont se sont fait l'écho les journaux Le Parisien et La République.

Suite à ce mouvement, la Direction a consenti la fermeture au public du poste de 12h à 13h30 et une demi-journée par semaine (le mercredi après-midi) ainsi que l'affectation d'un second EDR à compter du 1/12/2011.

Le Conseil Municipal de St Fargeau a, de son côté, adopté une motion de soutien dont nous reprenons ici les principales considérations :

« (...) Considérant que la disparition de près d'un tiers du personnel met à mal le Service Public assuré auprès des administrés et des collectivités locales.

Considérant que malgré les conditions de travail particulièrement difficiles que vit l'ensemble du personnel de la Trésorerie de Saint-Fargeau Ponthierry, il n'a jamais failli à son engagement, son dévouement et à son professionnalisme mis au service des usagers.

(...)

LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 28 VOIX POUR, 2 ABSTENTIONS ET 2 VOIX CONTRE (

- ASSURE l'ensemble du personnel de la Trésorerie de Saint-Fargeau-Ponthierry de tout son soutien dans le combat qu'il mène pour retrouver des conditions nécessaires lui permettant d'accomplir le service public exigé.

- DÉNONCE l'attaque grave qui est faite au service rendu par ce Service Public en le privant du personnel suffisant et nécessaire.

- DÉNONCE les conditions de travail inacceptables que vivent les agents de la Trésorerie Principale de Saint-Fargeau-Ponthierry qui sont imputables au sous effectif et au non-remplacement des fonctionnaires. »



A l'occasion de la 2^{ème} convocation du CTL sur l'emploi, ce sont plus de 90 agents qui se sont rassemblés devant le CFP de Sénart, à l'appel de la CGT Finances Publiques 77, de l'Union SNUI/SUD TRESOR 77 et de la CFDT Finances Publiques 77, et qui ont investi la salle où devait se tenir le CTL.

Devant les agents rassemblés, le Directeur et son équipe ont été interpellés par les organisations syndicales qui ont mis en évidence le caractère insupportable des 38 nouvelles suppressions d'emplois pour 2012, tant pour la qualité du service public que pour les agents.

La Direction s'est cantonnée à son discours habituel : « les 38 suppressions s'imposent à nous », « cela aurait pu être pire... »... !!!

Seule information notable : les 3 suppressions d'emploi prévues sur les trésoreries de LIZY SUR OURCQ, TOURNAN et LE CHATELET seront transférées sur les services de Direction...

Cela ne change rien sur le fond. Comme l'a rappelé la CGT, **ce qui est à l'ordre du jour aujourd'hui, ce n'est pas seulement de mettre un coup d'arrêt aux suppressions d'emplois mais de créer les emplois indispensables pour remplir pleinement l'ensemble des missions dans tous les services de la DDFIP 77 !**

Car le Directeur a bien été obligé d'admettre qu'il n'était pas possible de réaliser les missions dans les mêmes conditions. Mais ce qu'il propose : définir des priorités, revoir les méthodes de travail, développer la dématérialisation sont autant de prétextes qui ont servi à justifier les 304 emplois supprimés à la DDFIP 77 depuis 2005.

Dans le cours de la discussion, la Direction a été amenée à évoquer les autres points inscrits à l'ordre du jour du CTL : l'aménagement des horaires de fermeture des services territoriaux pendant la pause méridienne et les ponts naturels. Sur le premier point, le Directeur a accepté que les agents des deux services non évoqués dans le document préparatoire au regard de la fermeture des services pendant la pause méridienne, à savoir la Paierie départementale et la trésorerie de Lagny, soient consultés.

Pour les ponts naturels, le Directeur a admis que le fait d'imposer 6 ponts naturels en 2012 pouvait être un problème et a décidé de se donner « un peu de temps » pour récolter l'avis des agents et des chefs de service quant aux jours les plus propices à retenir comme ponts naturels. Il a envisagé comme piste celle de fermer les services au public tout en laissant la possibilité aux agents qui le souhaiteraient de venir travailler. Dont acte !

Mais, cela suppose que les agents ne se voient pas opposés un « taux de présence significative » à géométrie variable ces jours-là

Dans le cours de la discussion, la CGT a remis au Directeur une pétition signée par plus d'une centaine d'agents de Meaux dans laquelle ceux-ci faisaient part de leur exaspération quant aux pannes qui touchent, les uns après les autres, tous les copieurs multifonctions du site et aux délais de réparation extrêmement longs. Une situation qui n'est d'ailleurs pas spécifique au site de Meaux. Le Directeur a indiqué qu'il était conscient du problème et a promis de prendre très rapidement des mesures pour améliorer la situation sur le site de Meaux.

Au terme de ces échanges, qui ont duré un peu plus d'une heure, les agents présents ainsi que les représentant(e)s de la CGT et de l'Union SNUI/SUD ont quitté la salle.

LA THEORIE DES « CHAISES VIDES » DE LA DIRECTION

Lorsque les directeurs évoquent les suppressions d'emplois, on les entend parfois dire : « Dans beaucoup de services, les suppressions d'emplois auront peu d'effets car nous avons supprimé des « chaises vides » ». Autrement dit, on a supprimé un emploi sur lequel il n'y avait pas d'agent donc le service ne devrait pas en souffrir (CQFD).

Observons, en premier lieu, qu'une « chaise vide » est théoriquement un emploi non pourvu ce qui était la traduction pour le service concerné d'une situation de sous-effectif.

En second lieu, quelle est concrètement les effets de cette mystification ?

Les dernières élections professionnelles nous ont apporté la réponse. En 2004, il y avait, DGI et DGCP confondus, 2076 agents inscrits sur les listes électorales. En 2011, pour la DGFIP, il y en avait 1752 **soit moins 324 agents !**

LA DEMATERIALISATION, LA SOLUTION ?

Autre genre d'ânerie qu'on peut entendre en ce moment, les suppressions d'emplois sont inéluctables, la dématérialisation est la solution. Et d'annoncer l'arrivée prochaine de la lecture optique des déclarations.

Mais au fait, qu'est ce qui sert aujourd'hui de justification aux suppressions d'emplois sinon la télédéclaration, le télépaiement, [télé@actes](mailto:tele@actes), la DPR.... ?

Gageons que demain, ils viendront nous servir la même soupe avec la lecture optique.